



MODALITES D'INSCRIPTION

Aux ALSH de Puyricard et Couteron - été 2021

Enfants et adolescents

4 phases d'inscriptions, pour éviter de longs temps d'attente.

Vous trouverez, en page d'accueil de notre site Internet des liens vers **les documents téléchargeables** (« programme été 2021 », « Fiches d'inscription été 2021 », « fiches sanitaire et de renseignements », « fiche d'annulation »...

Inscriptions à l'ALSH et Stages Enfants pour les habitués

De 3 ans scolarisé à 13 ans : 5 jours et plus de présence depuis juillet 2019

*Critères d'ancienneté
exceptionnels en raison
de la crise sanitaire*

Préparez votre inscription

- **Remplir la fiche d'inscription** (Puyricard et / ou Couteron) avec les dates et créneaux souhaités durant la période estivale - Manuellement ou par informatique car PDF Modifiable.
Attention : En cas d'inscription à un stage (*1^{er} choix*), ne pas oublier de cocher en parallèle, les jours souhaités en « ALSH classique » (*2^{ème} choix*) au cas où il n'y ait plus de place dans le stage demandé.
- **Préparer et scanner les documents administratifs** à nous retourner :
 - Nouvelles fiches de « renseignements » et « sanitaire » pour l'année 2021/2022,
 - Votre feuille d'imposition 2020 (sur revenu 2019) + N° Allocataire CAF (*en l'absence de ces informations, nous considérerons que vous êtes sur le barème le plus élevé*)
 - Page des vaccins du carnet de santé de l'enfant et attestation d'assurance R.C - Si pas fourni depuis sept 20

Retour de la fiche d'inscription

Du lundi 26 avril 2021 au vendredi 28 mai 2021 - En dehors de cette période les habitués ne seront plus prioritaires

- Le(s) formulaire(s) d'inscription pour le(s) enfant(s)
- Les documents administratifs ci-dessus demandés
 - Par mail, à l'adresse « reservation@cscdavin.fr », à compter du lundi 26 avril - 20h00
 - Par courrier, ou en le déposant directement au secrétariat à compter du mardi 27 avril - 8h30
- Afin d'éviter tout malentendu ces fiches seront **enregistrées** scrupuleusement par **ordre d'arrivée** (*Date/Heure*)
Attention : Cette fiche **ne constitue pas une inscription définitive**, mais une fiche de vœux détaillée pour l'accueil de votre (vos) enfant(s) dépendant des disponibilités d'accueil.
- Un mail vous sera adressé pour vous confirmer la réception de la fiche d'inscription, et vous demander si nécessaire des documents ou renseignements complémentaires.

Confirmation définitive de votre inscription

- Après traitement par le secrétariat, un mail vous sera adressé avant le 12 mai 2021, ou plus tard pour les demandes postérieures à cette date, pour vous confirmer :
 - **Les périodes attribuées** en fonction des disponibilités d'accueil et de votre N° d'ordre (Alsh / Stages / dates)
 - **Le montant des règlements**, qui doit être effectué dès réception de ce mail de confirmation
Votre règlement pourra être effectué par :
 - Chèque : Par courrier ou dépôt dans notre boîte aux lettres dans une enveloppe nominative (1 chq par mois)
 - Espèces ou chèques vacances : Au secrétariat du CSC ML Davin- Prise d'un R.V conseillée au 04.42.92.13.89

Inscriptions aux Séjours Vacances et Stages adolescents

Tous les adhérents du CSC ML Davin à jour de leur cotisation – Pas de critère d'ancienneté

Mêmes dates et modalités que pour l'ALSH des habitués - Voir ci-dessus

Inscriptions à l'ALSH et stages pour les occasionnels

Moins de 5 jours de présence depuis juillet 2019

Mêmes modalités (voir ci-dessus) **que pour les habitués** **mais aux dates suivantes**

- Par mail, à l'adresse « reservation@cscdavin.fr », à compter du lundi 31 mai 2021 - 20h00
- Par courrier, ou en le déposant directement au secrétariat à compter du mardi 1er juin - 8h30

Du 31/05
au 16/06

Inscriptions à l'ALSH et stages pour les nouveaux d'Aix-en-Provence

Préparer votre Inscription

- **Téléphoner au secrétariat** du CSC ML DAVIN à partir du 18 mai 2021 **pour fixer la date d'un R-V administratif** entre le 8 juin et le jeudi 17 juin 2021
- **Reporter la date et heure de ce R-V** dans la case réservée à cet usage en haut de la fiche d'inscription.
- **Remplir la fiche d'inscription** (Puyricard et / ou Couteron) avec les dates et créneaux souhaités durant la période estivale - Manuellement ou par informatique car PDF Modifiable.
Attention : En cas d'inscription à un stage (*1^{er} choix*), ne pas oublier de cocher en parallèle, les jours souhaités en « ALSH classique » (*2^{ème} choix*) au cas où il n'y ait plus de place dans le stage demandé.

Retour de la fiche d'inscription - Du lundi 31 mai 2021 au mercredi 16 juin 2021

- **Adresser au CSC Davin**
 - Le(s) formulaire(s) d'inscription
 - Les documents administratifs nécessaires : Fiches de « renseignements » et « sanitaire » pour l'année 2021/2022, votre feuille d'imposition 2020 (sur revenu 2019) + N° Allocataire CAF .
 - Par mail, à l'adresse « reservation@cscdavin.fr » **A compter du mardi 1er juin - 8h30**
 - Ou en le déposant directement au secrétariat
- Afin d'éviter tout malentendu, ces fiches seront **enregistrées** scrupuleusement par **ordre d'arrivée** (*Date/Heure*)
Attention : Cette fiche **ne constitue pas une inscription définitive**, mais une fiche de vœux détaillée pour l'accueil de votre (vos) enfant(s) dépendant des disponibilités d'accueil.
- Un mail vous sera adressé pour vous confirmer la réception de la fiche d'inscription, la date du R.V administratif et vous demander d'éventuels documents ou renseignements complémentaires.

Confirmation définitive de votre inscription

- **Règlement et contrôle de votre dossier lors du rendez-vous administratif au secrétariat du CSC.**
- **Merci de vous munir** de plusieurs chèques, du carnet de santé de l'enfant et d'une attestation d'assurance R.C.
Attention : toute absence au RDV entraine une annulation définitive de la réservation

Inscriptions à l'ALSH pour les nouveaux - Hors Aix-en-Provence

(Eguilles, Venelles, St Cannat, Le Puy Ste Réparate, étranger...)

Inscriptions sur place en fonction des places disponibles à partir du mardi 22 juin 2021 – 8h30

Venir au Centre Socio-Culturel ML Davin avec la dernière feuille d'imposition 2020 (sur revenu 2019), N° CAF, carnet de santé de l'enfant et attestation assurance R.C.

INFORMATIONS DIVERSES

Programme général détaillé

Diffusion du « programme général de l'été 2021 » à partir du jeudi 3 juin 2021

- Directement au secrétariat du Centre Socio-Culturel.
- Sur notre site internet www.cscdavin.fr

Rappel des conditions de désistement et d'annulation

(Voir règlement intérieur de l'ALSH)

- **Désistements** : Les réservations non régularisées au-delà du 22 juin 2021 seront annulées, et les places seront réattribuées aux personnes en liste d'attente.
- **Annulations** : Les demandes d'annulation devront se faire par le dépôt au secrétariat, ou l'envoi par mail à annulation@cscdavin.fr d'un « formulaire d'annulation type » (téléchargeable sur le site du Centre Socio-Culturel) dans les délais suivants :
 - **ALSH de juillet** : **Date limite d'annulation - Mardi 22 juin 2021.**
 - **ALSH d'août** : **Date limite d'annulation - Vendredi 16 juillet 2021.**
- **Absence maladie** : Remboursement sur présentation d'un certificat médical communiqué dans les 48h.